

Ce numéro est rédigé après la réunion du comité syndical qui s'est déroulée début septembre. Vous trouverez dans les paragraphes qui suivent les faits marquants et autres informations qu'il nous a semblé nécessaire de porter à votre connaissance.

Nous vous souhaitons une bonne lecture

APPEL DE FONDS N° 4

Notre Trésorier a fait parvenir aux résidents concernés par le règlement en 3 fois, le courrier d'appel de fonds du mois d'octobre. Il vous remercie de bien vouloir **respecter les délais de règlement** et vous rappelle qu'il est toujours possible de procéder par virement.

ORAGE DU 07 AOUT 2014

Elancourt a été frappée par un orage qualifié de « tropical » et quelques résidents ont subis des dommages pour certains très importants.

Nous retiendrons au moins 3 choses :

- 1- notre réseau d'eaux pluviales avait été entretenu préventivement les 10 et 11 mai 2012 et il avait été jugé en parfait état de fonctionnement par l'entreprise EAV. Toutefois, le Comité Syndical a décidé de faire vérifier un tronçon de ce réseau situé en partie basse de la rue des pinsons (contrôle préventif).
- 2- la partie commune du bas de la résidence (rue des mésanges) a été en partie inondée. Elle a donc joué son rôle de bassin de rétention, ce qui confirme qu'aucune autre utilisation de cet espace ne peut en être fait.
- 3- notre réseau d'éclairage n'a pas disjoncté.

Nous nous permettons de conseiller, à ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de vérifier auprès de leurs compagnies d'assurances, les limites de garanties de leurs contrats Multirisques Habitations (prise en charge du risque ruissellement/inondation ?).

Nous leur conseillons également de vérifier périodiquement l'état de leurs gouttières et de la périphérie de leurs VELUX (http://www.velux.fr/particuliers/service_SAV/bon_a_savoir/infiltration) et de leurs tuiles.

Que ceux qui ont des difficultés à vérifier ces points en informent le Comité Syndical. Nous essaierons de leur trouver une solution.

Enfin, nous pouvons remercier le propriétaire du 1, rue des sansonnets qui, à l'occasion d'une visite dans la résidence nous a informé d'une **situation de danger**.

La photo ci-contre vous montre le couvercle béton (d'environ 30kg) d'un regard de visite qui a certainement été soulevé par la force des eaux le jour de l'orage. Ce couvercle a été rapidement remis en place (ce regard est situé sur le bassin de retenue où certains enfants vont parfois jouer !).



PRUDENCE SUR LES PARTIES COMMUNES

L'aire de loisirs de la rue du berceau, le bassin de rétention de la rue des mésanges et les placettes, sont « ouvertes » à tout le monde, aussi est-il impossible de contrôler tout ce qui s'y passe. Mais nous savons que certains enfants utilisent les arbres ou gros arbustes pour y pratiquer l'escalade ou faire des cabanes.

Nous tenons à rappeler qu'il est fortement déconseillé de grimper aux arbres et que l'AFUL ne saurait être tenue responsable en cas d'accident.

Pour les « extérieurs » nous allons poser quelques panonceaux « **PROPRIETE PRIVEE** » en espérant qu'ils restent longtemps en place.

Nous retrouvons fréquemment dans les bosquets des déchets (bouteilles, mobilier,...).

Une **opération de nettoyage de nos parties communes** sera organisée à une date qui vous sera communiquée ultérieurement.

Nous serons satisfait de voir participer le plus grand nombre de résidents à cette opération (cela ira plus vite !).



GARE AUX COCHONS !

Autre utilisation de l'aire de loisirs de la rue du berceau : les sangliers prennent plaisir à venir « défoncer » le sol comme vous pouvez le constater sur la photo ci-dessous.

Le Comité Syndical a contacté le garde-chasse pour l'informer de la présence de ces animaux.

Il semblerait qu'ils rentrent sur l'aire de loisirs par le haut (coté boulevard André Malraux). Nous allons essayer de renforcer la clôture en haut de la parcelle.



Une recommandation : dès le coucher du soleil, soyez vigilants lors de vos déplacements en voiture ou en moto. Percuter un sanglier : généralement il s'en sort mieux que le véhicule !!! Passez le message à vos enfants en âge de conduire ...

LA FIBRE N'EST PLUS TRÈS LOIN

Très récemment, le prestataire d'ORANGE, la société SADE, est intervenu afin de tirer des ficelles dans des fourreaux disponibles. Ces ficelles serviront ensuite à dérouler les fibres optiques.

Pour accéder aux chambres de tirages disposées le long de certaines voiries et également dans quelques bouts d'impasses, la société SADE a été obligé de "dégager" quelques arbustes. Ces interventions ont été réalisées sans prévenir l'AFUL. Nous avons fait part de notre mécontentement quant à la qualité des "découpes" ainsi que pour les tas qui sont restés sur place.

Par la suite, et en fonction de l'intérêt porté par les résidents qui le souhaitent, les « fibrages » de particuliers ne devraient pas tarder. Chaque particulier devrait être informé par ORANGE et si nous avons des informations, nous n'hésiterons pas à les partager avec vous.

A bientôt